

du Gave, près de la ville de Lourdes, du diocèse de Tarbes, en France, la Vierge elle-même s'est montrée plusieurs fois dans une anfractuosité de rocher, au-dessus de la Grotte de Massabielle, à une jeune fille, appelée Bernadette dans l'idiome populaire, très pauvre, il est vrai, mais candide et pieuse. L'aspect de l'Immaculée Vierge respirait la jeunesse et la bonté ; elle était vêtue d'une robe et d'un voile blancs comme la neige, et portait une ceinture bleue ; ses pieds nus étaient parés d'une rose d'or. Le premier jour de l'apparition qui était le onzième de février, en l'an mil huit cent cinquante-huit, Elle apprit à la jeune fille à faire dignement et pieusement le signe de la croix et, prenant en main le chapelet qui auparavant tombait suspendu de son bras, elle l'encouragea par son exemple à la récitation du Saint Rosaire : ce qu'Elle fit aussi pendant les autres apparitions. Le jour de la seconde apparition, la jeune fille, redoutant une ruse du démon, jeta, dans la simplicité de son cœur, de l'eau bénite vers la Vierge : mais la Bienheureuse Vierge, avec un doux sourire, lui montra un visage plus bienveillant. Lorsqu'Elle lui apparut pour la troisième fois, elle invita la jeune fille à venir à la Grotte pendant quinze jours. Dès lors, elle lui parla souvent et l'exhorta à prier pour les pécheurs, à baiser la terre et à faire pénitence : puis elle lui ordonna de dire aux prêtres qu'on devait lui bâtir là une chapelle et qu'on devait y venir en processions solennelles. De plus, Elle lui donna l'ordre de boire de l'eau et de se laver à la fontaine qui était encore cachée sous le sable, mais qui bientôt allait jaillir. Enfin, en la fête de l'Annonciation, la jeune fille, demandant avec instance le nom de Celle qui tant de fois avait daigné lui apparaître, la Vierge, rapprochant les mains sur sa poitrine, et levant les yeux vers le ciel, lui répondit : " Je suis l'Immaculée Conception."

20 La renommée des bienfaits qu'on disait avoir été reçus par les fidèles dans la Grotte sainte, grandissait sans cesse ; on voyait aussi augmenter de jour en jour le concours des hommes attirés à la Grotte par la vénération pour ce lieu. Aussi, poussé par la célébrité des prodiges et par la candeur de la jeune fille, l'évêque de Tarbes, quatre ans après les événements précités et à la suite d'un examen juridique des faits, reconnut dans son jugement que les caractères de l'Apparition étaient surnaturels et autorisa le culte de la Vierge Immaculée dans cette même Grotte. Bientôt une chapelle y fut bâtie ; à partir de ce jour, soit pour accomplir un vœu, soit pour présenter des prières, des foules presque innombrables de fidèles y accoururent chaque année de France, de Bel-